



Conseil d'administration

Séance régulière

Date : 21 avril 2026

Heure : 19 h 30

Lieu : Salle 1-A

Procès-verbal

Présences :

Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 3)
Marie-Ève Cloutier	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Vacant	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Vacant	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Sarah Durocher-Bernier	Administratrice (18 à 35 ans)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Julie Thibault	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Richard Gagnon	Administrateur (Personnel professionnel)
Nathalie Lebel	Administratrice (Personnel enseignant)
Cynthia Morneau	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absences :

Nicolas Cervant-Caron	Administrateur (District 1)
-----------------------	-----------------------------

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres sont présents sauf M. Nicolas Cervant-Caron qui a motivé son absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 045 – 2026-04-21

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance régulière du 17 février dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault et résolu :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 17 février 2026, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 17 février 2026 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 046 – 2026-04-21

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Information des comités et recommandations

5.1. Comité de gouvernance et éthique

Les points suivants :

- ✓ Revoir le formulaire d'évaluation selon le plan d'action
- ✓ Suivi PL 94

5.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

5.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6. Points d'informations générales et orientations stratégiques

6.1. Organisation pédagogique - suivi

Madame Julie Thibault présente le portrait de la clientèle scolaire anticipée en prévision de l'année scolaire 2026-2027. Elle indique que la clientèle scolaire demeure relativement constante depuis quelques années, ce qui ne fait pas exception pour l'année scolaire à venir. Les équipes travaillent actuellement à répartir les groupes dans les écoles et procèdent au déploiement des ressources en soutien dans les écoles conformément aux encadrements prévus au niveau de la répartition des ressources. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

6.2. Suivi de la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation

La semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les établissements scolaires s'est déroulée du 23 au 27 mars 2026. Certaines initiatives organisées par les écoles sont présentées, notamment une animation à l'École secondaire de Trois-Pistoles au niveau de l'ouverture sur le monde et sur la différence et certaines présentations réalisées par le policier en intervention en milieu scolaire (PIMS) sur les conséquences potentielles de comportements de violence et d'intimidation. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

6.3. Suivi budget 2025-2026

Madame Nancy Couture présente un suivi budgétaire en date du 31 mars 2026. Elle précise que le MEQ a mis à la disposition des CSS un outil prévisionnel mis à jour chaque mois qui nous permet de bien suivre le budget de l'année en cours. À ce stade-ci, tout se déroule bien puisque nous travaillons avec les différentes unités pour assurer un suivi des budgets rigoureux permettant de maximiser les services à notre clientèle scolaire.

6.4. Budget 2026-2027

Madame Nancy Couture nous informe que les règles budgétaires 2026-2027 sont présentement en consultation. À première vue, tout indique un budget comparable à celui de 2025-2026. Par ailleurs, madame Couture précise que le MEQ a regroupé plusieurs mesures budgétaires afin de permettre plus d'agilité aux écoles et aux centres dans le choix des leviers à mettre en place dans chaque milieu afin d'assurer la réussite des élèves dans les différents contextes. Les administrateurs délibèrent sur le sujet.

7. Dossiers à être adoptés

7.1. Mandat d'achat : Mobilier de classe évolutif

CONSIDÉRANT les besoins du Centre de services scolaire en matière de mobilier de classe standard et évolutif pour ses élèves;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire est maintenant tenu de procéder à l'achat de tels équipements via le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'achat 2026-7547-50 – relatif à l'acquisition de mobilier de classe, pour les catégories de biens suivantes :

- ✓ Chaise
- ✓ Siège souple
- ✓ Tabouret
- ✓ Pupitre
- ✓ Pupitre groupable
- ✓ Table
- ✓ Rangement
- ✓ Accessoire

émis par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

CONSIDÉRANT QUE le mandat est valide pour une période initiale de deux ans et compte une option de renouvellement de douze mois (pour période couvrant donc du 19 janvier 2027 au 18 janvier 2030);

CONSIDÉRANT QUE la valeur d'engagement estimé pour l'achat de mobilier de classe pour la durée du mandat est estimée à 180 000,00 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE la valeur de cet engagement dépasse les seuils pouvant être autorisés par la directrice générale en vertu du Règlement n° 2 - *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs et que l'autorisation du conseil d'administration est alors requise;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault **ET RÉSOLU :**

D'AUTORISER le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs à participer au regroupement d'achats 2026-7547-50 – relatif à l'acquisition de mobilier de classe standard et évolutif;

D'AUTORISER la directrice générale à signer le formulaire d'adhésion au mandat;

D'AUTORISER les gestionnaires administratifs d'établissement à procéder aux commandes de biens visés par ce mandat, dans le respect des encadrements et règles du Centre de service scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 047 – 2026-04-21

7.2. Engagement location dix ans Saint-Eusèbe

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs loue depuis plusieurs années à la municipalité de Saint-Eusèbe des locaux situés au 222, rue principale Saint-Eusèbe, lesquels sont utilisés comme hôtel de ville et bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Eusèbe souhaite procéder à des travaux de rénovation et à diverses améliorations locatives dans les locaux loués;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ne relèvent pas des obligations du Centre de services scolaire à titre de locateur des lieux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Eusèbe a proposé d'assumer entièrement, et à ses frais, la réalisation des travaux, conditionnellement à l'obtention d'une garantie de location d'une durée minimale de dix (10) ans;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt du Centre de services scolaire de maintenir de bonnes relations d'affaires avec la municipalité de Saint-Eusèbe, partenaire important du milieu;

CONSIDÉRANT QU'il n'est toutefois ni possible ni souhaitable pour le Centre de services scolaire de consentir à un engagement ferme de location de dix (10) ans sans prévoir de mécanisme de résiliation avant l'échéance;

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

D'AUTORISER le renouvellement de la location des locaux occupés par la municipalité de Saint-Eusèbe pour une durée maximale de dix (10) ans;

D'AUTORISER l'ajout, à l'entente de location, d'une clause prévoyant la possibilité pour le Centre de services scolaire de résilier l'entente de location, moyennant un préavis de six (6) mois au locataire;

D'AUTORISER l'ajout, à l'entente de location, d'une clause prévoyant le remboursement, en tout ou en partie, du coût des travaux de rénovation assumés par la municipalité, advenant la résiliation du bail, par le Centre de service scolaire, avant l'échéance de dix (10) ans, ce remboursement étant calculé de façon proportionnelle au temps écoulé depuis la réalisation des travaux;

D'AUTORISER la directrice générale à négocier, finaliser et signer toute entente ou tout avenant au bail requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 048 – 2026-04-21

8. Rapport des directions de service

8.1. École secondaire de Cabano

La présidente invite madame Geneviève Picard, directrice d'établissement, monsieur Emmanuel Bérubé, directeur adjoint d'établissement et madame Mireille Marquis, gestionnaire administrative d'établissement, à présenter l'école, la mission ainsi que les services qui y sont dispensés.

9. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

10. Bons coups

10.1. Défi des chefs 2026 à l'École secondaire de Dégelis

Les élèves de cinquième secondaire de l'École secondaire de Dégelis ont participé au Défi des chefs dans le cadre de leur cours d'éducation financière. Madame Valérie Deschênes Plourde, infirmière scolaire, en collaboration avec monsieur Mathieu Dionne-Sirois, enseignant, ont organisé cette activité culinaire qui permet aux finissants de l'école à apprivoiser les obligations des futurs étudiants de niveau collégial qui devront vivre à l'extérieur de leur milieu familial. Un merci particulier à la Maison des jeunes Le Coin de Dégelis pour le support financier et tous les acteurs impliqués dans la réalisation de cet événement.

10.2. Ateliers culinaires par la Petite Bouffe des Frontières

Grâce à la générosité de la Fondation Telus et de COSMOSS Témiscouata, les élèves des écoles primaires du Transcontinental ont pu participer à des ateliers de littératie culinaire organisés par la Petite bouffe des frontières. Un immense merci aux instigateurs du projet, aux généreux donateurs et à toutes les

personnes impliquées dans la réalisation de ces ateliers pour nos élèves. Pour lire l'article de l'Infodimanche :

<https://www.infodimanche.com/actualite/des-ateliers-de-litteratie-alimentaire-au-primaire/>

10.3. L'École secondaire Sainte-Marie se démarque au Défi OSEntreprendre

Félicitations aux élèves et à l'équipe de l'École secondaire Sainte-Marie de Saint-Jean-de-Dieu qui ont remporté le concours du Défi OSEntreprendre du CSSFL pour la fabrique étudiante.

10.4. La Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) un moteur de Réussite en formation professionnelle

Le CSSFL est fier de pouvoir répondre présent pour accompagner l'industrie du bois à reconnaître et développer les compétences des employés du milieu en reconnaissance des acquis et des compétences au niveau du DEP en opération d'équipement de production. Grâce à la collaboration de différents joueurs clés de l'industrie, le CSSFL aura délivré plus de 80 diplômes dans ce domaine au cours des trois dernières années. Notons une collaboration riche des partenaires suivants :

- ✓ Groupe Lebel Squatec
- ✓ Groupe Lebel Dégelis
- ✓ Groupe St-Hilarion
- ✓ Groupe Bardeaux Lajoie
- ✓ Groupe Price
- ✓ CSS des Portages de l'Outaouais
- ✓ CSS de la Capitale

Soulignons également qu'à la suite de chaque formation OEP, nous offrons la formation générale de base en entreprise (FGBE) afin de mieux répondre aux besoins de l'entreprise en littératie, numératie et informatique de base.

10.5. Activité de pêche en herbe durant la semaine de relâche

Une activité gratuite de pêche en herbe a été organisée au Camp Baseley durant la semaine de relâche. Cette activité pour toute la famille a accueilli plus de 100 visiteurs. Quelle belle réussite!

10.6. Du Congo au Témiscouata, un élève s'enracine un élève à la fois

Hardy Luyeye, un élève au DEP en acériculture originaire du Congo vit un dépaysement total dans le cadre de son DEP qui fait la fierté de son employeur et de toute la communauté. Pour consulter l'article de Radio-Canada : <https://share.google/zDIVBYB3afATiFZTK>

10.7. Secondaire en spectacle

Le 1^{er} avril dernier, lors de la finale de Secondaire en spectacle à La Pocatière, les élèves du CSSFL ont présenté des performances dont nous sommes très fiers.

- ✓ Alek Gamache, Nolan Ouellet, Jayden Vézina Dolbec et Lionel Beaulieu ont reçu le prix de la qualité du français, accompagné d'une bourse de 100 \$, pour leur composition « Chercher » - *École secondaire de Trois-Pistoles*
- ✓ Maelys Oud Mohand s'est vu décerner une mention du jury, accompagnée d'une bourse, pour son interprétation de « Je pense à vous » - *École secondaire de Trois-Pistoles*
- ✓ Thomas Rioux a pour sa part remporté la première place comme jeune organisateur – *École secondaire de Trois-Pistoles*
- ✓ Olivier Gauthier est lauréat dans la catégorie composition parmi les 3 sélectionnés qui auront la chance de représenter le Bas-Saint-Laurent au Rendez-vous panquébécois à Sept-Îles les 28-29-30 et 31 mai prochain – *École secondaire de Cabano*

Nous soulignons l'engagement, le travail et le courage de tous nos élèves qui ont participé à cet événement. Nous sommes très fiers de vous !

10.8. Le projet *Culbute* de l'École Clair-Matin

Depuis cinq ans, l'École Clair-Matin à Lejeune participe au programme d'apprentissage en entrepreneuriat conscient d'Idée Éducation. Le projet *Culbute* permet aux élèves de développer leurs compétences grâce à des approches pédagogiques variées et ancrées dans l'action. L'école est guidée par des valeurs fortes : la **collaboration**, le **bien-être** et le **vivre-ensemble**, la **créativité** et la **conscience environnementale**. Ces valeurs prennent vie dans les projets culinaires, où les élèves cuisinent en équipe, utilisent les récoltes du jardin et privilégient les achats en vrac afin de réduire les déchets.

Dans le cadre de la démarche visant à offrir aux élèves de Clair-Matin un environnement d'apprentissage riche, concret et inspirant, le projet *Cuisiner la persévérance à Clair-Matin*, a été mis en œuvre cette année. Ce projet vise à l'aménagement d'une cuisine pleinement fonctionnelle au sein de l'école.

Comme la cuisine occupe une place importante dans les pratiques pédagogiques et que l'équipe croit aux bienfaits d'un apprentissage en contexte réel, la mise en place d'un espace adapté est devenue essentielle d'où le projet *Cuisiner la persévérance à Clair-Matin* qui a été encouragé par un partenariat avec Desjardins Témiscouata. De plus, une campagne de financement a eu lieu via La Fabrique à Projets (propulse les projets scolaires et parascolaires).

Nous sommes donc heureux d'annoncer qu'un montant de 12 000 \$ a été amassé. Nous remercions nos municipalités, organismes et entreprises qui croient en notre projet pour la réussite de nos élèves.

11.Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

12.Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 46.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général